

## À la table du droit Repas, droit et cinéma

Le droit encadre en permanence nos gestes alimentaires. Il influence nos choix et nos goûts. Il règle notre manière de manger, de produire et de consommer. Des règles édictent des interdits en spécifiant ce qui peut être mangé et ce qui ne doit pas l'être. D'autres organisent la protection sanitaire et ensèrent le producteur dans des obligations relatives à la production ou à l'information du consommateur. L'art culinaire, dans son approche patrimoniale, génère un ensemble de droits immatériels et le classement de la gastronomie française au patrimoine mondial de l'Unesco a une portée juridique incontestable. Par ailleurs, les inégalités sociales induisent une différenciation des régimes alimentaires dont témoigne l'émergence du droit à l'alimentation considéré comme fondamental, voire naturel, dans la mesure où il répond à un besoin primaire : celui de se nourrir. Il s'agit de le garantir et de le décliner dans un contexte mondialisé. Tandis que certains meurent encore de faim, d'autres s'inquiètent de la qualité de ce qu'ils ingèrent. Le droit relatif à la sécurité alimentaire dépasse, lui aussi les frontières. Il apparaît donc que le droit accompagne notre quotidien et qu'il se terre au sein même de nos habitudes. On le trouve aussi dans notre assiette ! Sujet social, le repas est par ailleurs fréquemment représenté au cinéma. L'image rend alors nécessairement compte, parfois sans le savoir, de ce phénomène juridique.



Collection Presses Universitaires de Sceaux  
Série Ciné-Droit

Couverture originale : Service Communication Faculté Jean Monnet  
Crédit Photo : Nathalie Goedert

ISBN : 978-2-343-03009-8  
24,50 €



À la table du droit  
Repas, droit et cinéma  
Sous la direction de Nathalie Goedert

## À la table du droit Repas, droit et cinéma



Sous la direction de Nathalie Goedert

Collection Presses Universitaires de Sceaux  
Série Ciné-Droit

L'Harmattan